

Contrat de services - Individualisation des frais de chauffage

Entre :

La Société PROXISERVE
 8 RUE GUSTAVE EIFFEL
 Nanterre B 334 873 726
 59 130 LAMBERSART
 Tel : 0320170233

Dénommée ci-après « la Société »

Affaire suivie par :

Laurent DERBESSE
 ☎ : +33 611745519

✉ :
 Email : lderbesse@proxiserve.fr

Et :

Le Syndicat des copropriétaires
 7307051
 38 AVENUE DE LA REPUBLIQUE -
 LAMBERSART
 38 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
 59130 LAMBERSART

Dénommée ci-après le Preneur

Représenté par :

CABINET SANDEVOIR
 11 GRAND PLACE
 59100 ROUBAIX

Interlocuteur :

Monsieur CYPRIEN DRUELLE

Réf : Offre 18 - Proxiserve_21 - 16237

Date : 18/09/2018

Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint notre proposition de contrat d'individualisation des frais de chauffage pour le groupe Immobilier cité ci-dessus.

Ce service offre les avantages suivants :

- ☛ Répartir équitablement les frais de chauffage, chaque résident paye ce qu'il consomme
- ☛ Aider les résidents à agir sur leur comportement en générant ainsi des économies sur leur consommation d'énergie, tout en maintenant leur confort actuel
- ☛ Etre en conformité avec la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique ainsi que les décrets et arrêtés du 30 mai 2016.

10 logements - 1 local commercial - 22 RFC

Durée du contrat 5 ans

Prestations

Nous vous proposons la location, l'entretien et le relevé par radio de répartiteurs de frais de chauffage électroniques. La radio permet de réaliser le relevé sans avoir à pénétrer dans les logements.

Afin de mieux vous satisfaire, il est indispensable de renseigner et nous retourner la page suivante "Documents à compléter".

Nombre de logements	10	Nombre estimatif d'appareils*	22
---------------------	----	-------------------------------	----

*Le nombre contractuel d'appareils sans le nombre d'appareils facturés.

Seront prises en compte les prestations décrites dans cette offre et les options cochées (page 2).

En cas d'accord, veuillez nous retourner la proposition revêtue de votre cachet commercial et de votre signature.

Espérant avoir la faveur de vos ordres, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Validation

Pour la société PROXISERVE

LE PRENEUR - Bon pour accord

(Faire précéder de la mention - lu et approuvé - et nous retourner les 4 pages)

Signature & date :



Proxiserve
 Service Comptage
 441 Rue des Bourelliers
 59320 HALLENES LEZ HAUBOURDIN
 Tél. : 03 20 17 02 33
 Siège social : 115-159 rue Anatole France - 92300 LEVALLOIS-PERRET
 Proxiserve SA à capital de 24 540 956 € - RCS Nanterre 334 873 726
 N° TVA intracommunautaire : FR47 334 873 726

CABINET SANDEVOIR
 11 GRAND PLACE
 59100 ROUBAIX
 ☎ : 03 20 66 90 6

19/09/18

Date de valeur : 18/09/2018. La proposition est valable 12 mois.

Descriptif de notre service : Individualisation des frais de chauffage
Pose des équipements et étude préliminaire

- ☐ Identification des radiateurs à équiper et de leurs caractéristiques
- ☐ Calcul des paramètres de répartitions
- ☐ Sur chaque radiateur, installation et configuration d'un répartiteur de frais de chauffage bi-sonde.
- ☐ Remise aux résidents d'une brochure : Info-conseils-éco - explication du fonctionnement de l'appareil

Préstations	Montant en € HT	TVA*	Montant en € TTC
Pose des appareils	OFFERT	5,50 %	OFFERT

- 1) L'offre s'entend sous réserve d'accessibilité (pas de cache-radiateur à démonter, etc.) et de faisabilité technique
- 2) Le chantier de pose est prévu avec 2 reprises d'absents. Après ce 3ème passage, des rendez-vous supplémentaires devront être pris mais tout passage ultérieur sera facturé en supplément 75 € HT par logement (main d'œuvre et déplacement)

Location - Maintenance - Relevé (GPRS)
Location de répartiteurs de frais de chauffage

Répartiteurs de frais de chauffage électronique GPRS, norme EN834 agréée LNE.


Maintenance Relevé

Relevé annuel, planifié dans la période convenue avec le client (relevé sur site sans pénétrer dans les logements)



Maintenance des appareils, y compris remplacement, si nécessaire, en cas de défectuosité de l'appareil



Envoi de la répartition des frais de chauffage de l'ensemble immobilier (éléments à répartir fournis par le client) :

- Détails des relevés par logement et par radiateur
- Historiques annuels des consommations du bâtiment


REDEVANCE ANNUELLE PAR APPAREIL


Préstations	Montant en € HT	TVA*	Montant en € TTC
Location	3,40 €	20,00 %	4,08 €
Entretien	4,00 €	5,50 %	4,22 €
Relève	1,40 €	20,00 %	1,68 €
TOTAL	8,80 €		9,98 €


Options (Indiquez votre choix en cochant les options choisies)

(cocher l'option choisie)	Prestation	Montant en € HT	TVA*	Montant en € TTC
<input type="checkbox"/>	ACCES PORTAIL MYCONSO Télé-Relevé (GPRS) / Accès portail Internet occupant Myconso (suivi des consommations et alerte en cas d'anomalie) (Redevance annuelle par appareil)	OFFERT	5,50 %	OFFERT
<input type="checkbox"/>	ACCES PORTAIL MYCONSO PRO Télé-Relevé (GPRS) / Accès portail Internet gestionnaire Myconso pro (suivi des consommations et alerte en cas d'anomalie) (Redevance annuelle par appareil)	OFFERT	5,50 %	OFFERT
<input type="checkbox"/>	JUSTIFICATIF INDIVIDUEL Justificatif individuel de la répartition par logement, envoyé au gestionnaire	2,87 €	20,00 %	3,44 €
<input type="checkbox"/>	ACCES PORTAIL ACCES-PRO	OFFERT	5,50 %	OFFERT
<input type="checkbox"/>	POSE ROBINETS THERMOSTATIQUES Forfait par robinet Ces travaux nécessitent une coupure générale du réseau de chauffage, qui sera réalisée par l'exploitant du chauffage du site. Le forfait comprend le matériel et la main d'œuvre de pose. Les essais d'étanchéité sont réalisés après remise en eau par l'exploitant du chauffage. Ne sont pas compris les éventuels réglages, purges et équilibrages du réseau.	65,00 €	5,50 %	68,58 €

Pour les travaux réalisés dans les locaux affectés à l'habitation par des propriétaires autres que HLM

 Je soussigné (nom) : Cabinet Sandevon, représenté par M. Aubang (syndic)

 Adresse : 11 Grand place - 59100 Roubaix

Attestation de TVA :

 J'atteste que l'immeuble indiqué ci-dessus est achevé depuis moins de deux ans.

 J'atteste que l'immeuble indiqué ci-dessus est achevé depuis plus de deux ans et est composé de locaux affectés principalement ou exclusivement à l'habitation⁽¹⁾ dans une proportion de 65,76% millièmes de l'immeuble

Date de réception des éléments de la répartition :

 Le Ferrier de
Chaque année

Adresse email pour l'envoi de l'état de répartition :

syndic@cabinet-sandevon.com

Informations sur la résidence :

Adresse :	<u>38 avenue de la République</u>				
CP / Ville :	<u>59130 Lambesart</u>	Nb Bâtiments	Nb Escaliers	Nb Etages	Nb Logements
Codes d'accès :	<u>Appeler Mme Hanica</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>3</u>	<u>10</u>

Informations facultatives	Président du Conseil Syndical	Chauffagiste
Nom & Prénom	<u>Mme Comont</u>	<u>DMS</u>
☎	<u>0320649122</u>	<u>0320085789</u>
✉		
Email	<u>evelyne.comont@gmail.com</u>	<u>dms220pro@dms-energies.com</u>

Nous fournir la liste des copropriétaires avec correspondance des N° de lot et d'appartements (feuille de présence en AG), ainsi que leurs millièmes de chauffage.

Repartition frais variables / frais fixes	Informations pour les immeubles non équipés de RFC auparavant	Informations pour les immeubles équipés de RFC → A remplir par le Preneur
Part fixe :	30 % %
Part variable :	70 % %

- (1) Par local affecté principalement à l'habitation, il convient d'entendre ceux, qui bien qu'affectés en partie à un usage professionnel, sont utilisés pour plus de 50% de leur superficie à un usage d'habitation.
- (2) Pour les immeubles équipés de RFC, nous vous remercions de nous tenir informés si nous devons restituer les anciens répartiteurs ou les laisser sur place.

 Date 13/03/18

Signature

CABINET SANDEVON
11 GRAND PLACE
59100 ROUBAIX
☎ : 03.20.66.98.69